

Bulletin Municipal

Édition janvier 2024, n° 14

Varennes

Le mot du Maire

Avec ce millésime 2024 de votre bulletin municipal, j'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous souhaiter à chacune et à chacun une bonne année 2024 !



Des vœux de bonne santé d'abord tant elle est essentielle, des vœux de réussite et d'épanouissement dans vos vies personnelles et professionnelles.

Des vœux citoyens où nous retrouverons le sens du bien commun, le respect de chacune et de chacun dans ses convictions, ses pratiques et ses choix de vie, dès lors que cette liberté n'empiète pas sur celle d'autrui.

Dans les pages qui suivent, vous pourrez trouver, outre les renseignements administratifs mis à jour, un récapitulatif de l'année écoulée : les réalisations et les travaux entrepris au quotidien, les manifestations et la vie associative de la commune, les actions de nos écoles.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite une belle année et vous assure de mon engagement toujours aussi fort et celui de mon équipe, à votre service, pour que notre village continue d'être un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

Bonne année à tous

M.Dugrain



SOMMAIRE

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 2

Notre population 3

La Vie Citoyenne

Inscription sur les listes
électorales 4

La JDC - Le Conciliateur 5

La Vie Communale

2023, en chiffres 6

Travaux 2023 et pour 2024... 7

Un 100aire à Varennes 8

Se souvenir

UNC Mouzay-Varennes 9-11

De cimetière en Mémoire ! 12-13

La Vie Scolaire

L'école de Varennes 14-15

Le SIS 16

La Vie Associative

L'APE des 5 Villages 17

Varennes générations 18-19

Le Comité des Fêtes - Séréniténergie 20

Association SAS - Le Syndicat de chasse 21

Environnement

Bientôt ! Compostage partagé 22

Dans l'eau de la Claire Fontaine 23

Renseignements utiles 24

Notre population

La commune compte 263 habitants au 1er janvier 2024

Bienvenue à toutes et à tous !

Naissances

Logan MARCHAU BLANCHARD

né le 27 mars 2023

Kayla MOUANDE-MBEYE FONTENELLE

née le 29 mars 2023

Léon CHALOPIN

né le 02 novembre 2023

PACS



Narcisse PORTIER et Nathalie CHALON

le 3 mai 2023



Décès



Jacqueline EPAUD

décédée le 08 février 2023

Monique HECQUARD

décédée le 17 février 2023

L'équipe municipale

Le Maire

Michel DUGRAIN

Les Adjointes au Maire

Jean-Jacques GABILLET

Stéphanie SAINTAGNE

Les Conseillers municipaux

Evelyne MICHELET

Marie-Christine MOUSSION

Julien JOUBERT

Julien DIACRE

Nadine COLOMBAIN

Nathalie GAUTHIER

Jérôme SAINTAGNE

Jean-Claude DECHARNIA

Les agents

Agent Technique

Éric FOURMOND

Secrétaire de Mairie

Charlotte COLIN

Bulletin Municipal Varennes

n° 14 - Janvier 2024

Directeur de publication

Michel DUGRAIN

Comité de rédaction

Conseillers municipaux

Maquette - Photos

Mairie de Varennes

Impression

Imagidée - Loches

Merci à tous,

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



La carte électorale

un QR code pour accéder à toutes vos démarches



Ce QR code renvoie au site unique

www.elections.interieur.gouv.fr

vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

vérifier votre situation électorale, trouver votre bureau de vote, vous inscrire en ligne sur les listes électorales, effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin.

Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

Le site www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Comment s'inscrire ?

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Il est possible de s'y inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin et en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Inscrivez-vous en quelques clics sur :

[https://www.elections.interieur.gouv.fr/
toutes-mes-demarcheselectorales/je-minscris-sur-listes-electorales](https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarcheselectorales/je-minscris-sur-listes-electorales)

Prochain scrutin

Jun 2024

Élections Européennes

Patois Tourangeau

Qu'est-ce que ?

Répond aux questions suivante :

BINER :

La PLACE :

La PENDILLOCHE :

Une PAISSE :

Une PINOCHE :

POGNASSER :

Réponses dans le prochain bulletin ;)

La JDC



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



Journée Défense et Citoyenneté

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Tous les jeunes français, filles et garçons, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Rendez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité, du Livret de famille et d'un justificatif de domicile

Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ)

Contact : csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr

☎ 09 70 84 51 51

(Serveur vocal - appel non surtaxé)



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

L'appli majdc.fr, c'est par ici



LE CONCILIEUR DE JUSTICE



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

La conciliation à votre service pour vos litiges du quotidien...

Liberté
Égalité
Fraternité

Le règlement à l'amiable de vos litiges vaut mieux qu'un long procès incertain, d'autant que ce service est gratuit.

- ✚ La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil entre deux personnes, physiques ou morales.

Le Conciliateur de Justice : (Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>)

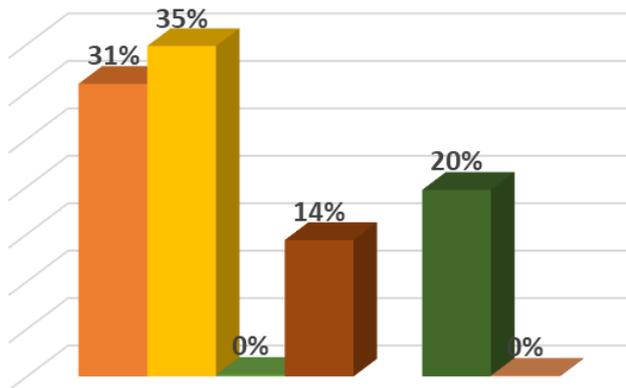


Christian GAMBARI, affecté sur le ressort de LIGUEIL reçoit si nécessaire en mairie et sur rendez-vous, la saisine 'à distance' (téléphone, SMS, email) étant privilégiée.

➤ Vous pouvez le joindre par email : christian.gambari@conciliateurdejustice.fr ou en le contactant au 06 26 34 40 61.

Nommé par la Présidence de la Cour d'Appel d'Orléans, il a pour mission de faciliter le règlement amiable des conflits, des litiges entre les particuliers, les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les différends liés au bail locatif etc... à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration (ces derniers relèvent du Délégué du Défenseur des Droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/office#37>).

..... La vie citoyenne



DÉPENSES

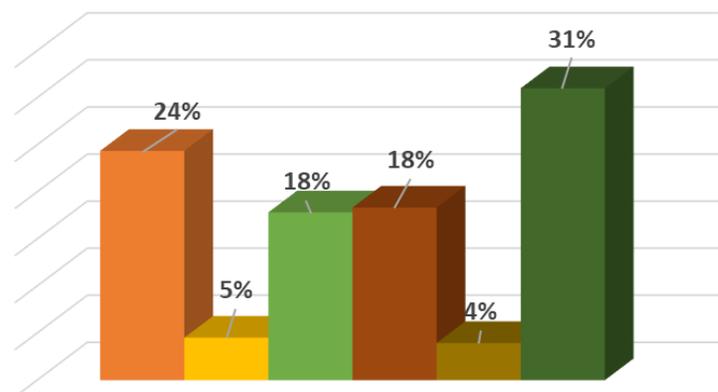
Total de 188 345 €

31 %	Charges à caractère général	67 840 €
35 %	Charges de personnel et frais	76 622 €
20 %	Autres charges de gestion courante	43 289 €
0 %	Charge financière	203 €
0 %	Atténuation de charges et secours	391 €
14 %	Virement section investissement	31 640 €

RECETTES

Total de 283 926 €

24 %	Résultat reporté	69 155 €
5 %	Produit des services	12 815 €
18 %	Impôts et taxes	50 616 €
31 %	Fiscalité locale	88 057 €
18 %	Dotations	52 068 €



Section Investissement

DÉPENSES

Total de 76 024 €

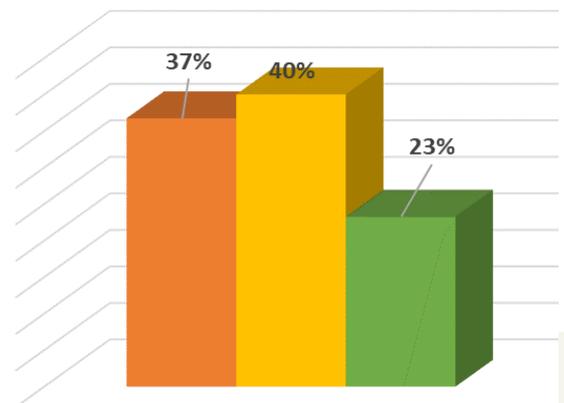
3 %	Remboursement emprunt	2 031 €
42 %	Solde exécution	29 580 €
10 %	Immo incorporelles	7 210 €
45 %	Immo corporelles	32 146 €
	180 - Reliure des actes	76 €
	183 - EP Rond-point	2 120 €
	185 - Clôture	5 838 €
	189 - Mur école	20 530 €
	190 - Plateformes OM	2 983 €
	191 - Tondeuse STAUB	599 €

RECETTES

Total de 54 483 €

37 %	Virement section investissement	31 640 €
40 %	Dotations et fonds divers	34 458 €
23 %	Subventions d'équipement	20 025 €

Hors restes à percevoir en 2024



Hors restes à réaliser en 2024

Travaux 2023



Les travaux engagés pour l'année 2023 ont été centrés sur l'entretien des bâtiments communaux, et plus particulièrement l'école de Varennes sur laquelle il était urgent d'intervenir. La façade donnant sur le parking ainsi que le muret séparant la cour et le petit terrain de sport faisaient piètre figure (fissures, infiltrations, crépis endommagé et pierres se déchaussant).

L'entreprise de maçonnerie de M. Boureau (située à St Senoch) est intervenue cet été, redonnant à la façade son cachet d'origine avec ses pierres de tuffeau. Le muret de la cour a quant à lui été démolé par notre employé communal Éric (dit « Plume ») et les bonnes volontés disponibles (notamment Mr le Maire).

Le muret d'accès au logement de l'école qui présentait un risque d'effondrement a été renforcé.

Concernant la mairie, les murs, chargés d'humidité, ont été assainis par l'installation d'une VMC par l'entreprise de M Bidault (située à Varennes).

et pour 2024...

Toujours dans le soucis de ne pas laisser les bâtiments communaux se détériorer, la priorité sera donnée cette année à l'église (pour rappel son entretien est uniquement à la charge de la commune).

Le budget travaux sera donc très fortement impacté cette année par la réfection de la toiture du clocher de l'église Saint Pierre de Varennes qui présente d'importants dommages ainsi que le ravalement et la consolidation de plusieurs façades et du porche.

Des dossiers de demandes de subventions auprès de la Préfecture d'Indre-et-Loire - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire - Fond Départemental de Solidarité Rurale, ont été déposés et suivant les aides obtenues, les travaux s'effectueront sur une ou deux années car les devis présentés ne permettent pas à la commune d'absorber la totalité des travaux de façon autonome.



Autre domaine d'importance : la sécurité incendie.

Une bâche souple, réserve d'eau essentielle en cas d'incendie sur des domaines non desservis par des bornes incendie efficaces (débit trop faible) a été subventionnée cette année et sera prochainement installée pour protéger le hameau du Châtelier.

Enfin quelques travaux d'entretien du domaine routier, avec la réfection de voirie d'une portion située au hameau la Béchetière et une portion située au lieu dit la Sansonnière.

Tous ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45 % (soutien du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, via le Fond Départemental de Solidarité Rurale) afin que le budget municipal reste viable et toujours dans les soucis de ne pas endetter la commune.

Nous remercions chaleureusement Charlotte Colin, notre secrétaire pour la constitution de toutes ces demandes de subventions.



Etat actuel de l'existant

Stéphanie SAINTAGNE, 2nde Adjointe au Maire

Un 100aire dans la commune

Le 13 juillet 2023, jour de ses 100 ans, Jacques Sautonie été fait Citoyen d'honneur de la commune de Varennes, qui a tenu à rendre hommage à ce centenaire remarquable. Cette distinction lui a été remise au cours d'un vin d'honneur réunissant sa famille et ses amis .

Cet ancien combattant a été conseiller municipal puis adjoint au maire de 1971 jusqu'en 1984. Par la suite, il est devenu porte-drapeaux et a participé à de nombreuses cérémonies locales. Il a été décoré de la Légion d'Honneur en Juillet 2020,

C'est avec beaucoup d'émotion que le Maire de Varennes et le Président de l'Association des Anciens combattants ont pu féliciter Jacques Sautonie pour son parcours de vie exceptionnel.



.....Celebration

Journée nationale

de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
et d'hommage à tous les morts pour la France



Historique

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918).

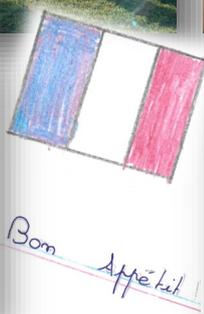
C'est en effet le 11 novembre 1918 au Palais Bourbon, à 16 heures, que Clémentine lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation.

Ce « jour de bonheur » ne peut faire oublier à l'ancien combattant, revenu à la vie civile, l'expérience tragique et le message dont il est porteur.

Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 novembre comme fête nationale.

La loi du 28 février 2012 fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit. Le 11 novembre devient une forme de catalyseur des mémoires des morts au combat, permettant pleinement aux OPEX d'être intégrées à la mémoire collective.

U.N.C. Mouzay-Varennes



.....Commemorations

« Repas des Aînés Varennais » à Varennes

Commémoration

du 8 mai 1945



Il y a 78 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939.

La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui.

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945.

Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans conditions de l'Allemagne.

L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01.

Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés.

La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants.

Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé. Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.

La commémoration du 8 mai est aussi l'occasion de rendre un hommage à l'engagement des militaires morts pour la France, morts pour la Nation ou morts pour la République.

La section des Anciens combattants de Mouzay/Varennes a répondu une fois encore présent à l'occasion de ces deux commémorations. Accompagnée des maires et d'habitants des deux communes, les défilés se sont rendus sur les lieux de mémoire pour se recueillir et déposer des gerbes de fleurs au pied des monuments aux morts.

Ont suivi les traditionnels vins d'honneur offerts par les deux municipalités.



U.N.C. Mouzay-Varennes

.....Commemoration

Épisode n° 9

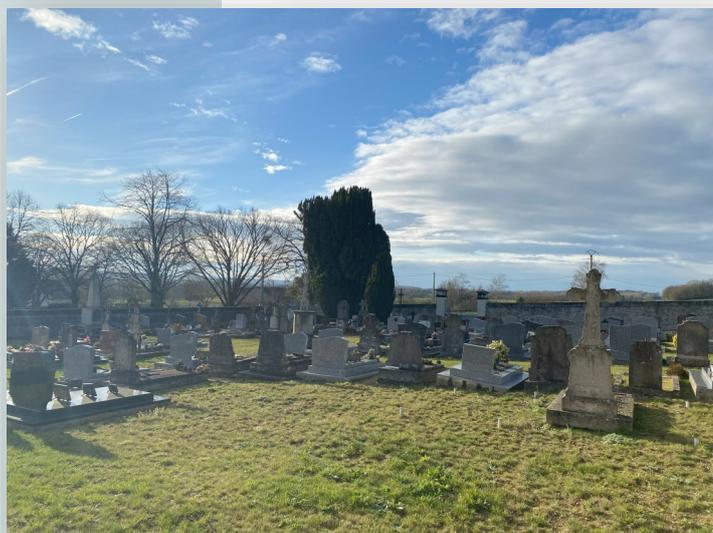
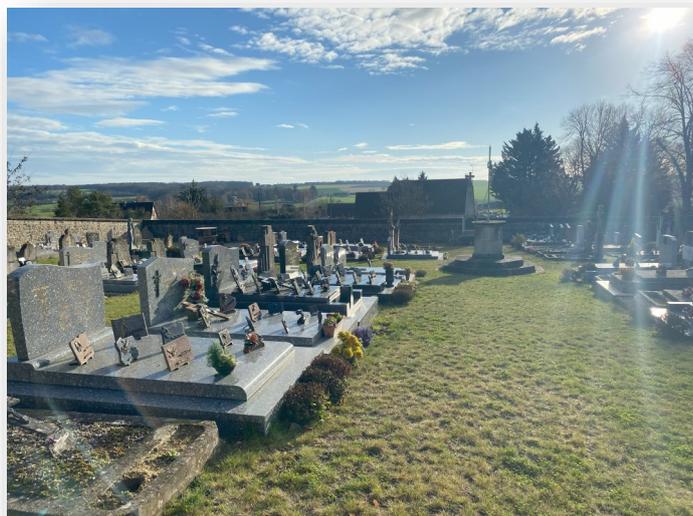
Après un automne particulièrement pluvieux, le gazon a retrouvé toute sa vigueur et les 6 allées principales sont désormais devenues des espaces verts plus faciles, et par conséquent moins onéreux, à entretenir.

Pour ce faire, nous rappelons aux ayants-droits et concessionnaires que l'espace devant les tombes appartient au domaine communal et, par conséquent, doit rester libre de tous pots de fleurs, plantes ou arbustes en terre.

Par contre, l'espace inter-tombes qui lui fait bien partie de votre concession, doit impérativement être entretenu par vos soins.

Merci pour votre compréhension et votre implication dans l'embellissement de notre (votre) cimetière.

Julien DIACRE et
Jean-Claude DECHARNIA



Patois Tourangeau



Qu'est-ce que ?

Réponses aux questions page 16 du
B.M. n° 13 janvier 2023 :

Un PEINELLIER : un bon à rien

La MÉTIVE : la moisson

Un BARDOU : un domestique

BOURDER : s'enliser

un COUTON : un pied (de salade, de chou...)

une GUERUAZELLE : une salamandre

Varennnes

par la carte postale



Après « **Varennnes 1900** » (BM n° 12, pages 10 et 11 de janvier 2022) et

« **Varennnes 1940** » (BM n° 13, pages 12 et 13 janvier 2023), retour à

« **La Belle Époque** » avec 2 cartes postales photographiques exceptionnelles, datées de 1903.

QUI pourra dire **OÙ** se situent ces deux cartes ayant circulé les 4 et 5 octobre 1903 entre les bureaux de Poste de Varennnes et de Saint Maure de Touraine (voir cachet), et de quel évènement le **13/09/1903** il s'agit ?

Deux curés lisent leur bréviaire sur une carte et une bannière de procession sur l'autre, pourraient indiquer en effet une procession.

« Ces yeux de Marie-Thérèse » et « cette bouche de Marie-Louise » !!!

Tout comme les autres personnages en grande tenue du dimanche et fêtes religieuses, quels chapeaux !

Pourraient-ils appartenir à des ancêtres reconnus par quelqu'un d'entre vous ?

Recherches en cours, y compris dans les archives diocésaines.

en Mémoire !



Jean-Claude DECHARNIA

..... Se souvenir



La Recette des sucettes de chamallows

testée et approuvée par les CE1-CE2

Ingrédients :

- des piques à brochettes
- des chamallows
- du chocolat à dessert (une tablette)
- des décorations de sucre (vermicelles colorés)

Les étapes :

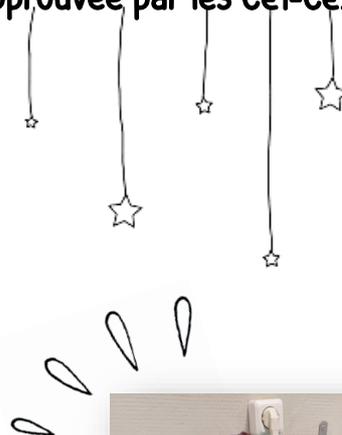
Étape 1 : Mettre un chamallow sur le bout d'une pique à brochette

Étape 2 : Faire fondre le chocolat coupé en carrés

Étape 3 : Tremper la moitié du chamallow dans le chocolat fondu

Étape 4 : Décorer le chamallow avec des décorations posées sur la partie chocolatée

Étape 5 : Laisser refroidir et déguster !



L'École de Varennes

La litanie des écoliers

Saint Bruno

Que nous écrivons toujours au stylo !

Saint Maxence

Que soit facile la science !

Sainte Laurie

Que soit extraordinaire la géométrie !

Saint Olivier

Que disparaissent les cahiers !

Sainte Fleur

Que soit stylés les surligneurs !

Sainte Mathilda

Que soient magiques nos velleda !

Saint Grégoire

Que n'existent plus les devoirs !

Saint Léon

Que soient multicolores nos crayons !

Sainte Dominique

Que soient cool les mathématiques !

Dounia Bessam

vendredi 20 octobre 2023



La litanie du foot

Sainte Ninon

Allez les crampons !!

Sainte Manon

Elle tape dans le ballon,

Saint Philippe

Allez l'équipe !!

Saint Alain

Qu'il est beau le terrain,

Saint Enzo

Mouille le maillot...

Saint Emile

Que l'arbitre siffle,

Sainte Chloé

On a gagné la coupe dorée !

Maël Vignault

le 17 octobre 2023

La litanie des animaux

Saint Clément

que il y ait plus d'éléphants !

Sainte Noémie

que vivent les souris,

Saint Enzo

qu'on aille plus au zoo,

Sainte Safiya

qu'on aime les lamas,

Saint Ethan

faites qu'il y ait des ânes,

Saint Léon

que tu me fasses aimer les cochons,

Saint Corentin

qu'on ait tous des chiens,

Sainte Lili

est- ce que vous aimez les Fourmis ?

Saint Timéo

Vive les animaux !

Clément

vendredi 20 octobre 2023



J'étais triste

Noémie Lassechère

J'étais triste dans mon village

Entre des murs beiges

Et les maisons cambriolées

J'étais triste dans la maison.

J'étais triste dans la forêt

Et c'était une mauvaise année.



C'est en écoutant les oiseaux

Puis un amoureux des moineaux qui arriva

Qu'au détours il n'y avait plus de voleurs

Et les maisons de nouveau jolies

J'ai alors retrouvé la forêt très belle

Et une très bonne année.

La tempête ravageuse

La tempête est arrivée dans la ville

Qui la retirera ?

La tempête l'a ravagée

Qui la reconstruira ?

La tempête a attrapé les cuisiniers

Qui nous nourrira ?

La tempête a arraché les toits de nos maisons

Qui les raccrochera ?

Un Héros dans la ville

Avec une épée magique la détruira.

Les délégués

Le Syndicat Scolaire est représenté par 3 délégués de chacune de nos communes.
Un président et 4 vice-présidents sont élus par ses 15 délégués :

Président : **Michel Dugrain** (Maire de Varennes),
1er vice-président : **Yannick Pinon** (1er Adjoint de Mouzay)
2ème vice-président : **Jean-Paul Gauthier** (Maire de Ciran)
3ème vice-président : **Carole Guérois** (Maire de Vou)
4ème vice-président : **Jean-Luc Busin** (Maire d'Esves le Moutier)

Missions

Le Syndicat Intercommunal Scolaire a pour missions de gérer et d'administrer les temps périscolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Le budget mis à disposition par les communes doit permettre d'assurer la restauration, le service du transport ainsi que le recrutement et la gestion des agents travaillant au sein de chaque école (ATSEM, personnel de cantine et accompagnatrice du transport scolaire)

Cantine

Cette année, les délégués ont souhaité proposer aux enfants de notre regroupement, une prestation de restauration scolaire de qualité comportant 50 % de produits durables, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique au minimum.

Nos deux restaurants scolaires disposent ainsi de 2 fours de remise en température et reçoivent de la société API la fourniture des repas en liaison froide, conforme à la réglementation EGAlim.

Garderie

Une animatrice accueille les enfants à la garderie de Vou,
le matin de 7h à 9h et
le soir de 16h25 à 19h
☎ 02 47 92 15 28

Pour bénéficier des services du RPI
(transport scolaire, garderie, cantine)
les élèves doivent être inscrits auprès du
Syndicat Scolaire,

Jeanine Julien au Secrétariat vous accueille
les lundis, mercredis et jeudis
de 9h à 11h30,
premier étage de la mairie de Mouzay,
tél 02 47 92 39 76,
sis.mouzay@orange.fr

Repas de Noël





APE des 5 villages

Mouzay, Ciran, Vou, Varennes, Evres-le-Moutier

Contact : ape5villages@laposte.net

Bureau 2023-2024

Secrétaire : Mélanie BOURGUIGNON-GUERIN

Secrétaire adjointe : Ludivine FRESLON

Trésorière : Karine LAHOREAU

Présidente : Jeanne LANDRY

L'APE des 5 villages a poursuivi son travail d'ouverture de ventes en proposant dès janvier 2023, un partenariat avec *Le moulin de Léonie* et ses préparations culinaires. Le mois de mars a laissé place à la traditionnelle vente de saucissons, qui aura également lieu au printemps 2024.

La fin de l'année scolaire a été ponctuée par 2 événements associant les communes, les élèves et les parents. En effet, le samedi 13 mai, dans la salle Van Gheluwe, 4 ateliers étaient proposés aux élèves (fabrication de maison à perce-oreilles, repotage de plantes aromatiques, écriture sur ardoise et confection de porte-clés). Avec l'aide de leur parents et organisateurs, les élèves ont pu réaliser des créations dans le but d'être vendues à la brocante de Ciran dimanche 18 juin.

En juin, chaque élève du regroupement s'est vu remettre par la présidente de l'association un livre, pour finaliser l'année scolaire. L'été est passé... A la rentrée, un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale le 15 septembre. Lors de cette dernière, il a été voté de reconduire certaines ventes appréciées comme les brioches, et les sapins de Noël. Cette année s'achèvera par un moment de rencontre et de partage lors d'un atelier organisé le samedi 2 décembre. Il s'agit de la création d'un vitrail en famille, ainsi qu'une lecture de conte avec kamishibai.

Merci à vous pour votre soutien et votre collaboration,

Le bureau



Réalisations des Ateliers créatifs



Lecture de conte avec kamishibai

.....La vie associative

Vareennes Générations

Tout ce qui crée du lien est Nôtre

édito



Édito n° 12 - Hiver Printemps 2023/2024

Déjà 10 ans que nous avons repris « le Club des Grisonnants » pour créer Vareennes Générations, merci à celles et ceux qui m'accompagnent depuis ce temps sur ce parcours.

Bienvenue à celles et ceux qui, au fil des années, nous ont rejoint et continuent de le faire.

La voie Intergénérationnelle n'était alors qu'un étroit passage entre deux âges : celui des « vieux qu'ont de l'âge » et celui des « jeunes qu'ont pas d'âge » et peu ou prou croyait en ce projet ; y compris et surtout dans nos instances départementales et nationales de Générations Mouvement !!!

Merci encore et Bravo pour cette réussite commune.

Fraternellement,

Le Président,



« Pour Jacques »

Mercredi 26 juillet 2023

« On n'a pas
tous les jours
cent ans »

accompagné de quelques
chansons

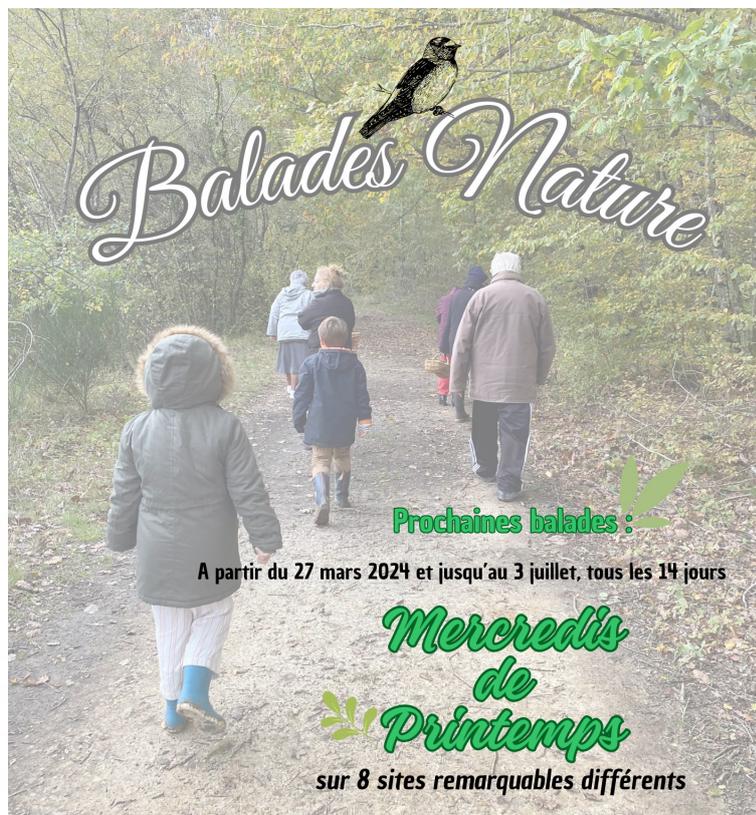


Avec

Vareennes Générations

**VIVEZ et
FAITES VIVRE
VARENNES**

Adhésion et Contact :
JC 06 30 02 81 57



Pour les mordus(es) de Belote

Tous les jeudis après-midi avec le Club de l'Amitié à Saint-Senoch
(contact : [Henri 06 06 49 41 79](tel:0606494179) ou [Maryse 06 83 11 07 92](tel:0683110792))

La vie associative

RAPPEL!

Éphéméride



1er semestre 2024

DÈS MAINTENANT

Pensez à bien retenir les dates

Réservez à l'avance

Affichez cette éphéméride

Mercredi 14 février

15h00, Théâtre Beaumarchais à Amboise

Spectacle PADAM-PADAM (complet)

par la Cie TRABUCCO

Départ de Varennes
13h30 / co-voiturage

Lundi 11 mars

9h30 Espace Ligéria à Montlouis/Loire

Assemblée Générale

Génération Mouvement, Fédération de Touraine

Samedi 23 mars

10h Salle DVG école Varennes

Assemblée Générale

Varennes Générations

Samedi 23 mars

12h30 Le St Mandé à Ferrière-Larçon

Repas de Printemps

22 € (20€ adhérents) Flyer à venir



Co-voiturage
Menu à préciser

les Balades Nature des Mercredis de Printemps

À partir du 27 mars

27 mars	Forêt domaniale de LOCHES (Pas aux Ânes)
10 avril	LE LOUROUX Etang (Migrateurs)
24 avril	Forêt communale de TOURS/PREUILLY (Muguet)
07 mai (mardi)	Forêt domaniale de LOCHES (Orphonds)
22 mai	Eperon Barré de Murat à FERRIÈRE-LARÇON (Orchidées)
05 juin	Les Prairies du Roy LOCHES/BEAULIEU (Espace nature)
19 juin	Forêt domaniale de LOCHES (Inspecteur)
03 juillet	Forêt domaniale de VERNEUIL (Champignons)



Départ 14h
(12h si pique-nique)

Co-voiturage
Rendez-vous
Place de l'ancienne gare
(devant le Silo) à Varennes

Contact JC 06 30 02 81 57

Fin mai / début juin

Date à préciser

Cite Royale de Loches (Donjon, Logis Royal, Collégiale)

Sortie pédagogique et ateliers - CE1/CE2 et CM1/CM2 École de Varennes

Vendredi 31 mai

À partir de 9h30 à Villeloin-Coulangé

Fete de l'Amitie

Génération Mouvement, Fédération de Touraine

Entrée libre / Co-voiturage
Plateau repas (prix à venir)

Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles. Continuez à prendre soin de vous !

Fraternellement, Le Président

..... La vie associative

VARENNES

COMITÉ DES FÊTES

Nous vous souhaitons une
bonne et heureuse
année 2024 !



N'hésitez pas à vous
faire connaître si vous souhaitez
nous rejoindre :
cdfvarences37@gmail.com



SÉRÉNITÉ ÉNERGIE

Contact : serenitenergie37@gmail.com

Le Qi Gong à Varennes

L'Association Sérénité et Energie vous propose des cours toute l'année de 18h45 à 19h45 tous les mercredis dans la salle Daniel Van Gheluwe.

Le bilan de l'année écoulée est positif, il y a 8 personnes de notre village et une de Saint-Senoche inscrites pour cette fin d'année 2023, c'est un peu moins que l'année dernière mais de nouveaux inscrits arrivent en janvier avec les nouvelles résolutions d'amélioration de la santé tout en douceur et en musique relaxante.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année du Dragon 2024 !!

Pour soutenir notre association,
nous vous proposons les objets suivants :



Les 3 objets :
50 €



Mug en céramique 350ml

12 €



Grand sac fourre-tout zippé en coton

22 €



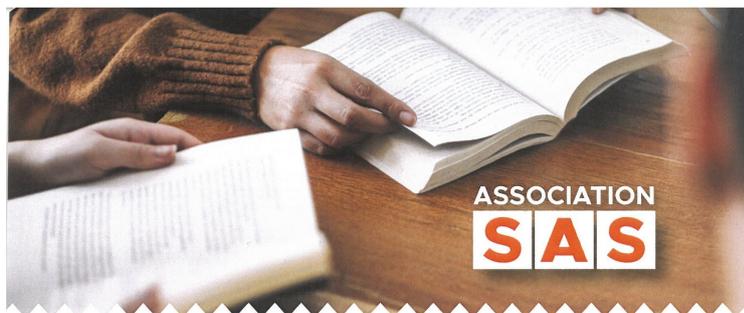
Bouteille isotherme 500ml

20 €

.....La vie associative

ASSOCIATION SAS

Soutiens aux Apprentissages Scolaires



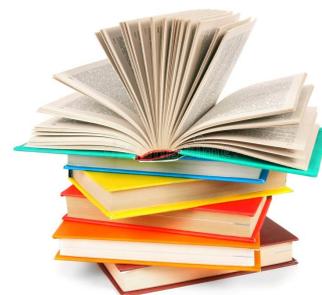
Soutiens aux Apprentissages Scolaires

Jean Verneuille
Mairie 36700 Varennes
06 46 00 17 97
verneuillejean@gmail.com

Agrément W373005661

Vous avez des difficultés à entrer dans la lecture, vous souhaitez parfaire vos connaissances dans d'autres domaines, quelque soit votre âge, l'association peut répondre à votre demande.

Contactez-nous.



LE SYNDICAT DE CHASSE

Composition du syndicat

Président : Jean-Michel POITEVIN

Vice-président : Michel BIDAULT

Trésorier : Rémi SIZUN Trésorier adjoint : Frédéric LEMPESEUR

Secrétaire : Fabien BIDAULT Secrétaire adjoint : Thomas LEMPESEUR

21 « actionnaires » composent le syndicat pour une superficie de 407 ha loués aux propriétaires à hauteur de 7 € l'hectare.

La chasse est pratiquée les samedis (1 fois par mois) et dimanches, de la mi-septembre au 28 février. Toujours signalée par des panneaux sur les routes et chemins communaux, de plus en plus de « miradors » aussi ont vu le jour pour la sécurité, qui est la priorité du syndicat.

C'est aussi, 250 litres d'eau portés aux animaux par semaine, en période de chaleurs.

Mais aussi, son **Concours de Boules sur invitation, où les habitants de la commune sont invités**. Beau succès pour cette édition 2023 (deuxième week-end de juin)

Le syndicat présente ses meilleurs vœux pour cette année 2024 à toutes et à tous.



*Pour tous renseignements (piégeage, etc) s'adresser à
Jean-Michel POITEVIN au 06 32 42 20 39*

..... La vie associative



BIENTÔT !

Aire de compostage partagé sur la commune



À NOTER

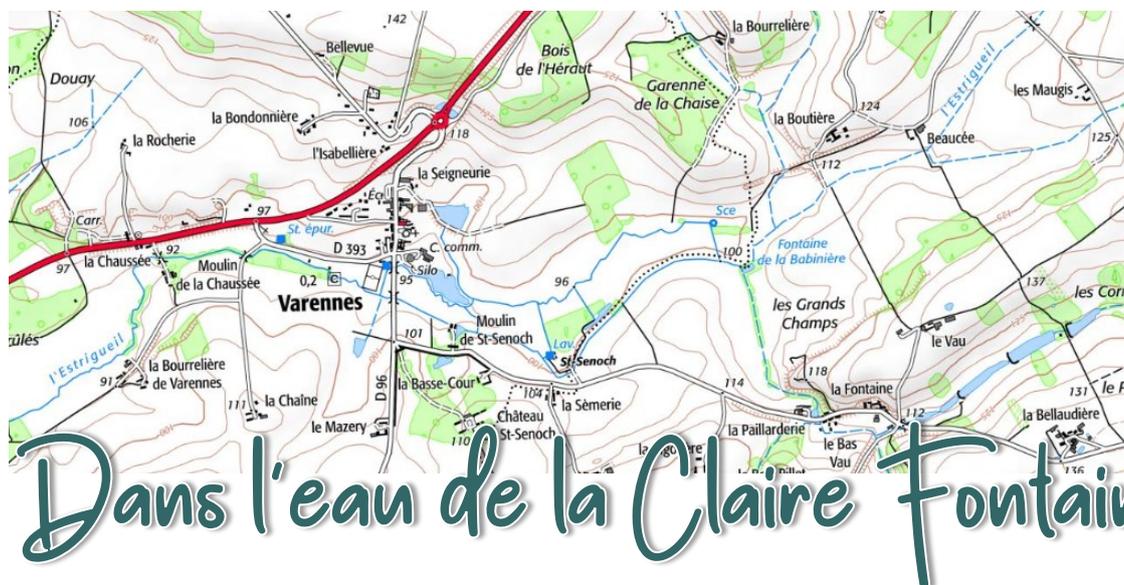
BALAYAGE ET NETTOYAGE

Il revient à chacun de balayer et nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez lui dans toute sa largeur et sur toute sa longueur ; que ce soit devant un terrain bâti ou non bâti.

Ainsi, il est à la charge de chacun d'enlever les feuilles mortes, la neige, les petites pierres ou les déchets, d'arracher les herbes, de limiter la pousse des plantes grimpantes qui dépassent du mur. La réalisation de ces travaux incombe à chacun, propriétaire ou locataire, au droit de la propriété.



.....Environnement



An V

Le Bulletin municipal n° 10 de janvier 2020, page 29, attirait votre attention sur l'absence de protection, le non entretien et l'état d'envasement et d'embroussaillage inquiétant que présentaient cinq des sept sources et leur émissaire de l'Estriqueuil amont. L'article * concluait ainsi : « En tant qu' élu communal de la commission Rivières, Espaces Naturels Sensibles et Milieux Aquatiques de la CCLST, comptez sur moi pour actionner tous les leviers et tenter de faire bouger les lignes »

Quatre ans plus tard, les lignes bougent sensiblement.

L'étude préalable à l'élaboration d'un nouveau Contrat Territorial ** sur le bassin de l'Esves et ses affluents, réalisée par le bureau d'étude RIVE à l'été 2023, dans sa phase 3 « Diagnostic partagé des cours d'eau du territoire », retient-elle la Restauration et la Protection des Sources (page 38 de l'étude)

Les opérations suivantes y seraient alors envisagées :

- Agrandissement ou mise en place de bande enherbée,
- Création ou Restauration de la connexion source / cours d'eau
- gestion des atterrissements de la source
- Plantation ou entretien de la végétation

A la suite de cette étude et du COPIL (COMité de PILotage) du bassin de l'Esves du 26 septembre 2023, 16 sources ont ainsi été retenues et intégrées dans le futur Contrat Territorial de 6 ans (2024-2029)

Parmi ces sources, 2 concerne l'Estriqueuil Amont :

M—la source SR23 commune de Varennes, dite source des Maritons

B—la source SR10 commune de Saint Senoch à la Bourrelière.

Il s'agit là, si l'on s'en réfère au plan minute établi en 1978 par le géomètre agréé R. BOUTHIER après le remembrement, de la source principal de L'ESTRIGUEUIL ou L'ESTRIGUEUIL.

PS : un salut amical à la Technicienne de Rivière et au Technicien Pollutions Diffuses du Bassin de l'Esves pour leur implication et leur pugnacité auprès des Autorités et des Financeurs dans la prise en compte de la protection et entretien des sources.



J-C DECHARNIA,
Délégué à la commission
« Rivières et ENS »
de la CCLST

** Étude consultable en Mairie

.....Environnement

Mairie de Varennes

1 place de la Mairie 37600 VARENNES

☎ 02 47 59 04 32 mairie@varennes37.fr

www.mairie-varennes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mardi et vendredi de 8h à 12h

1er samedi du mois de 8h à 12h Fermé le mercredi



Pour contacter le Maire

☎ 06 89 69 91 00

École de Varennes

13 Grande Rue Roger Petitbon

37600 VARENNES ☎ 02 47 59 48 27

Classes de CE1 / CE2 et de CM1 / CM2

Directrice : Karine DUGRAIN

ASSOCIATIONS

A.P.E. des 5 Villages	Présidente : Jeanne LANDRY	ape5villages@laposte.net
Comité des Fêtes	Président : Julien JOUBERT	cdfvarennes37@gmail.com
Association SAS	Président : Jean VERNEUILLE	verneuillejean@gmail.com
SérénitéEnergie	Contact : Karine DUGRAIN	serenitenergie37@gmail.com
Syndicat de Chasse	Président : Jean-Michel POITEVIN	06 32 42 20 39
Varennes Générations	Président : Jean-Claude DECHARNIA	06 30 02 81 57

Gîtes

Moulin de la Chaussée

07 70 19 23 87

moulindelauchaussee@gmail.com

Assistante Maternelle

Claire CHAUMONT

6 rue de la Pichaudière

02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16



ARTISANS & COMMERÇANTS

AGRIAL Coopérative agricole 1 imp de la Gare 02 47 91 13 63	Carrières MORIN 4 La Rocherie 02 47 92 76 01	Élevage de chiens 2 La Rocherie 02 47 92 55 41
ALDEVAT SARL Paul Simon Hypnose-Magnétisme-Soins énergétiques 07 88 60 73 30	Château de St Senoch à Varennes chateaudesaintsenoch.com	NICOLAS SIGNALISATIONS 1 Les Ratelleres 02 47 92 38 39
BIDAULT Michel Électricité Plomberie 1 Le Mazery 02 47 92 33 17	DELFORGES Taxis 02 47 91 57 07	TOREAU Laurence Service animalier 2 place des Iris 06 80 33 43 39